

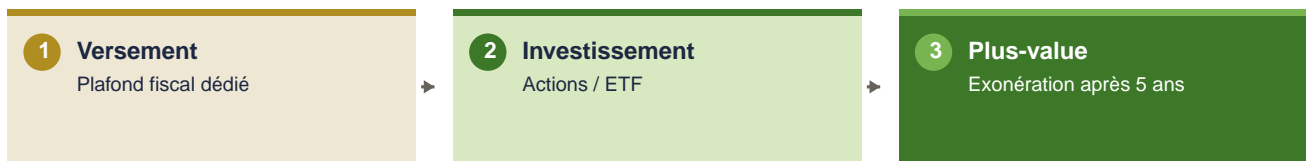
Compte-Titres Ordinaire (CTO)

Pas de plafond, univers mondial, mais PFU 30 % systématique

PRÉSENTATION

Pas de plafond, accès à toutes les bourses mondiales (US, Asie, etc.). PFU 30 % sur les dividendes et plus-values, ou option pour le barème de l'IR si plus avantageux.

MÉCANISME EN 3 ÉTAPES



AVANTAGES & POINTS DE VIGILANCE

AVANTAGES

- Univers mondial (US, Asie, marchés émergents)
- Pas de plafond
- Liquidité totale, pas de durée de blocage
- ETF, dérivés, obligations, actions individuelles

POINTS DE VIGILANCE

- PFU 30 % systématique (vs exonération IR du PEA après 5 ans)
- Dividendes étrangers : retenue à la source à imputer
- Plus-values latentes non imposées (atout)

CAS D'USAGE TYPE

EXEMPLE

Portefeuille mondial 200 k€ : PEA (Europe) + CTO (US, Asie) en complément.

Avertissements réglementaires

Mentions exigées par la réglementation applicable (Règlement Général AMF, Livre III ; DOC-2014-22 — recommandation marketing CIF). À lire attentivement avant toute décision.

Nature du document

Cette fiche est un support général d'information à caractère commercial. Elle ne constitue ni un conseil en investissement personnalisé, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Elle n'est pas un Document d'Informations Clés (DIC PRIIPs / UCITS).

Risques et limites — à connaître avant d'investir

- Ce document est un support général d'information. Il ne constitue ni un conseil en investissement personnalisé, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Il n'est pas un Document d'Informations Clés (DIC PRIIPs/UCITS).
- Toute décision d'investissement doit faire l'objet d'une analyse personnalisée de votre situation patrimoniale, fiscale et familiale avec un professionnel habilité (CIF).
- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- La fiscalité dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'évoluer en fonction de la législation.
- Risque de perte partielle ou totale en capital. Les marchés actions peuvent connaître de fortes fluctuations.
- Aucune garantie de rendement ni de capital.
- Recommandé pour un horizon d'investissement long ("e 5-8 ans).

Réclamations et médiation

Toute réclamation peut être adressée à : ASTERALE — 4 Allée Django Reinhardt, 94110 Arcueil — sebastien.bailly@asterale.fr. À défaut de réponse satisfaisante sous 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF (17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02 — www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF) ou le médiateur de la consommation compétent.

Cette solution vous intéresse ?

Sébastien Bailly, conseiller en gestion de patrimoine, examine avec vous si le dispositif « Compte-Titres Ordinaire (CTO) » est réellement adapté à votre situation patrimoniale, fiscale et familiale.

Premier entretien offert — 1 heure

Pour étudier « Compte-Titres Ordinaire (CTO) » avec vous

Confidentiel et sans engagement. Présentiel à Arcueil ou visioconférence.

Réservez sur www.asterale.fr · 06 28 54 13 74